



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

## AVIS PUBLIC

---

### ***Adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020,2021 et 2022***

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la secrétaire-trésorière de la municipalité de Lambton que :

- Lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le **17 décembre 2019 à 19h30** au Parc du Grand lac St-François : 158, chemin J. Cyrille Bureau à Lambton, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2020, déposera l'avis de motion ainsi que le projet de règlement décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2020 et adoptera le programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022.
- Lors de cette séance extraordinaire du conseil, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

**DONNÉ À LAMBTON**, ce 2 décembre 2019.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Marcelle Paradis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lambton, certifie par la présente avoir publié, en date du 2 décembre 2019, l'avis public d'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022 en affichant une copie à chacun des endroits suivants : à la porte de la Mairie et à la porte de l'Église St-Vital de Lambton.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 2 décembre 2019.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et secrétaire-trésorière